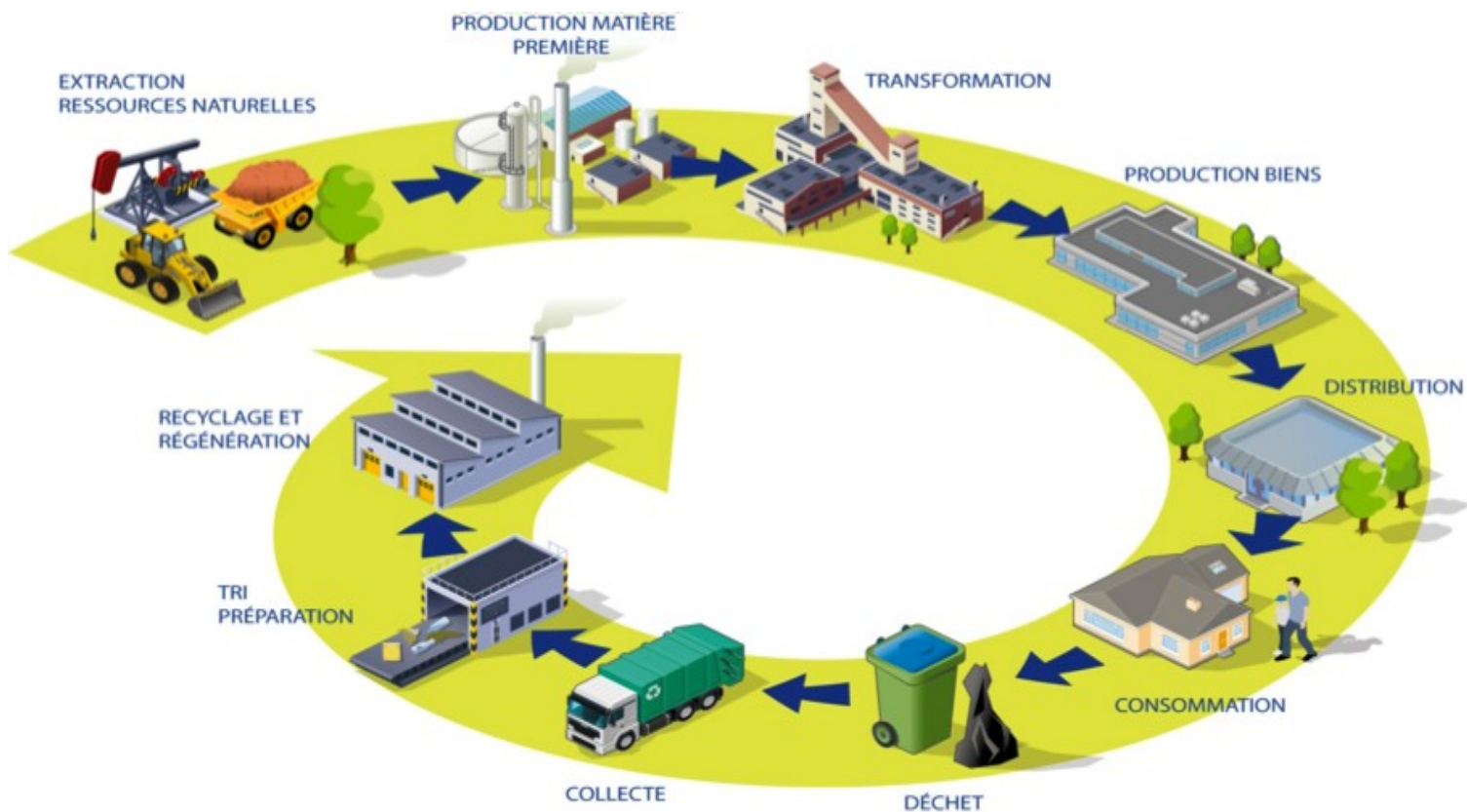


1.1) Principes des cycles des matières et des produits



1.2) Quelques chiffres

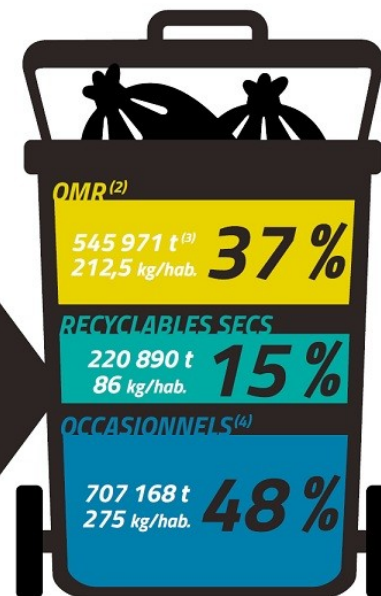


DMA = Déchets Ménagers
et Assimilés

Nous produisons 2 fois plus de
déchets qu'il y a 40 ans !

Ventilation des tonnages
régionaux de DMA
par type en 2019

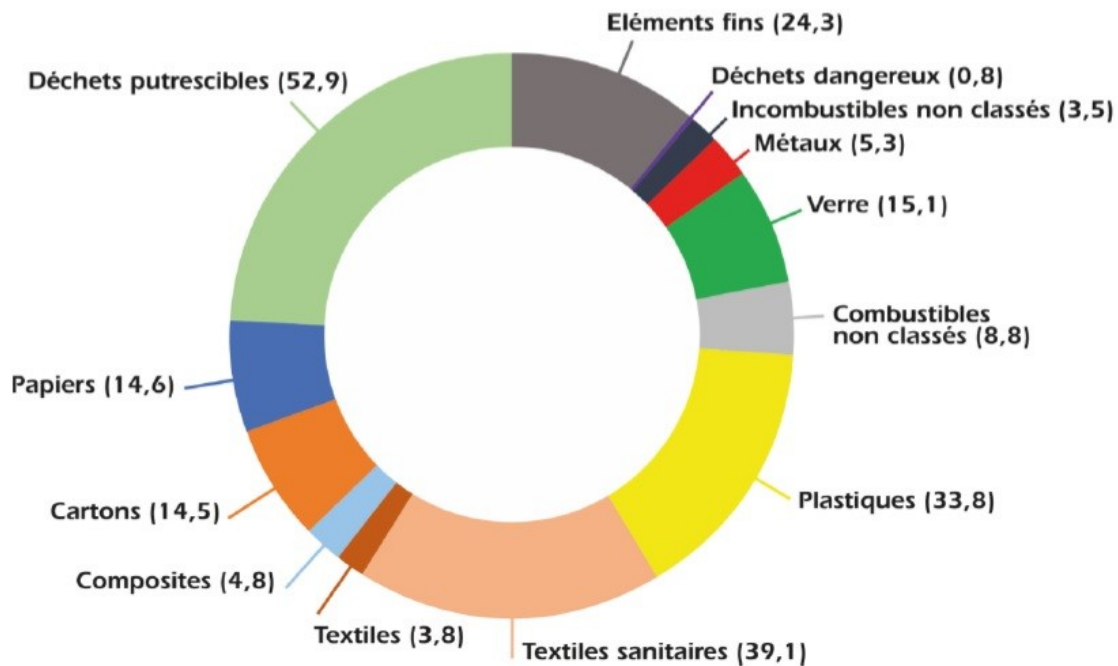
1 474 029 t
de déchets ménagers
et assimilés collectées
en région Centre-
Val de Loire, soit
573,5 kg/hab.



1.3) Analyse (2019) des Ordures Ménagères Résiduelles (OMR)

Composition moyenne des ordures ménagères résiduelles de Tours Métropole Val de Loire en Kg/hab/an

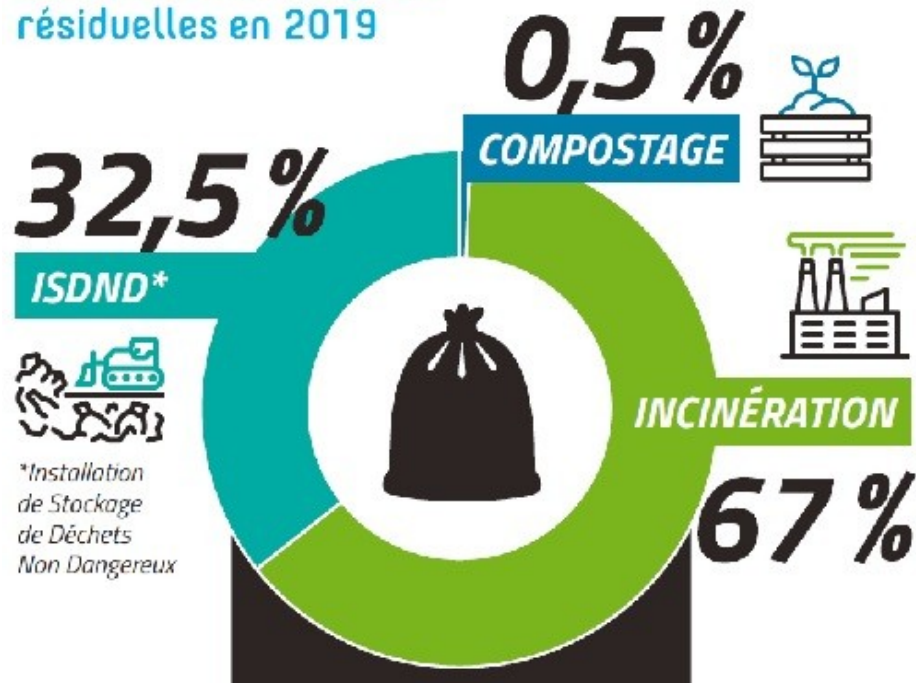
Chaque habitant génère 221,3 kg/an d'ordures ménagères résiduelles



1.4) Destination des OMR

Le taux global de valorisation des déchets est de 56%. La Loi de transition énergétique impose 55 % en 2020 et 65 % en 2025

Destinations de traitement effectif
des Ordures ménagères
résiduelles en 2019



1.5) Evolution TGAP (Taxe Générale des Activités Polluantes)

ÉVOLUTION PRÉVISIONNELLE DE LA TGAP



Fin 2023, chaque citoyen devra avoir à sa disposition un moyen de trier ses déchets organiques afin de ne pas les jeter avec les ordures ménagères résiduelles.

Une bonne nouvelle ! En effet, ces déchets organiques, lorsqu'ils sont jetés avec les ordures ménagères, produisent du méthane en quantité : un gaz à effet de serre.

Les collectivités territoriales Françaises progressent vers la généralisation d'une tarification incitative en matière de déchets, avec pour objectif que quinze millions d'habitants soient couverts par cette dernière en 2020 et vingt-cinq millions en 2025. Pour la Région, en 2019, il y avait 9 % de la population qui étaient concernés par un mode incitatif de financement.

2.1) Des pistes pour réduire les déchets

- PROSCRIRE LES PRODUITS JETABLES

Ils représentent environ 30 kilos de déchets par habitant et par an. Bannissez les lingettes, la vaisselle jetable, les cotons à démaquiller, les pailles, ...



- LIMITER LES EMBALLAGES

Évitez au maximum les emballages et suremballages. Privilégiez les recharges ou les produits faits maison. Utiliser des sacs en tissus pour faire ses achats plutôt que que les sacs du commerce. ***Un atelier DIY (Do It Yourself, Fais-le toi-même) sera organisé dès que possible.*** Pensez également aux produits vendus en vrac. Si vous le pouvez, préférez l'eau du robinet à l'eau en bouteille...



Réduire mes déchets

2.2) Des pistes pour réduire les déchets

- OPTER POUR DES PRODUITS RÉUTILISABLES

Investissez dans des produits qui durent plus longtemps. Privilégiez ce qui est réutilisable. Achetez des piles rechargeables (accus), remplacez de l'essuie-tout par des lingettes lavables, des filtres à café en papier par un filtre lavable, du papier aluminium et film étirable par des récipients en verre ou des « bee wraps » (tissu recouvert de cire d'abeille qui va remplacer le cellofrais dans votre cuisine) ...



- RÉDUIRE SA CONSOMMATION DE PAPIER

Diminuez l'impression des courriels ou les sorties papier des documents. Bon nombre d'entre eux sont consultables à l'écran et archivables numériquement. Privilégiez les services en ligne : facturation de l'eau, de l'électricité, du téléphone, déclaration de revenus, suivi des remboursements de Sécurité sociale... Enfin, **apposez un « stop pub » sur votre boîte aux lettres...**



2.3) Des pistes pour réduire les déchets

- MIEUX TRIER



Plus d'un tiers des produits vendus par les industriels en France n'est pas recyclable. Le logo Triman (ci-contre), entré en vigueur le 1^{er} janvier 2015, est un repère pour savoir ce qui peut être recyclé.



- COMPOSTER LES DÉCHETS DE CUISINE

Les déchets de cuisine représentent en moyenne 45 kg/hab. et par an. Si vous avez un jardin, pratiquez le compostage individuel. Ce seul geste permettrait de réduire les déchets ménagers de 30 à 40 % par an et par personne. Si vous n'avez pas de jardin, sachez que ***nous travaillons avec les communes pour mettre en place des composteurs collectifs.***



2.4) Des pistes pour réduire les déchets

- BIEN GÉRER LES DÉCHETS À RISQUE



Médicaments, piles, petits équipements électriques et électroniques, pots de peinture, solvants, vieux clichés de radio, ampoules... Certains types de déchets ne doivent absolument pas être jetés dans les ordures ménagères car ils nécessitent un traitement spécial en fin de vie. Ils doivent donc être retournés selon les cas en déchetterie, magasin ou pharmacie.

- RÉPARER



Pour faire réparer du matériel, il suffit de faire quelques recherches sur internet pour trouver son bonheur. C'est une démarche qui est souvent ignorée, mais qui dans bon nombre de cas permet de prolonger la vie d'un bien. On peut citer le Repair Café à Tours.

- DONNER



Meubles, vêtements qui ne servent plus... Plutôt que de les jeter, pensez à leur donner une deuxième vie. Les conteneurs de collecte pour textiles récupèrent les vêtements propres, le linge de maison, mais aussi la petite maroquinerie et les chaussures.... Pensez également à la ressourcerie « La Charpentière » à La Riche ou « La Caverne de Tri » à Saint Antoine du Rocher.

3.1) Trier la poubelle Jaune

NOUVEAU : LE RECYCLAGE ÉVOLUE *Tous les emballages et les papiers se trient sans exception*

EMBALLAGES PLASTIQUES

EMBALLAGES MÉTALLIQUES

CARTONNETTES

BRIQUES ALIMENTAIRES

PAPIER

Le saviez-vous ? Les emballages doivent être vidés. Inutile de les laver.

À la déchèterie

À la borne textile

Dans le bac à ordures ménagères

ERREURS DE TRI

AU CENTRE DE TRI, LES POUBELLES JAUNES SONT TRIÉES À LA MAIN !

Les seringues, lancettes et aiguilles présentent des risques pour les valoristes du centre de tri : coupures graves, piqûres, transmission de maladies, etc.
NE LES JETEZ SURTOUT PAS DANS LE BAC JAUNE !
Rapportez-les dans des boîtes homologuées en pharmacie.*

* Cf. liste des pharmacies sur www.assuradrug.fr

>> NE PAS JETER VOS MASQUES COVID DANS LE BAC JAUNE

3.2) Astuces...

LES ASTUCES POUR BIEN TRIER

- Mettez les emballages en vrac et pas dans un sac.
- Pliez les cartons pour gagner de la place.
- Videz bien le contenu des emballages.
- Ne les lavez pas.



- N'imbriguez pas les emballages les uns dans les autres.

Ne mettez pas dans le bac de tri :

le verre, les déchets ménagers, les déchets alimentaires, les papiers hygiéniques, les couches culottes, les masques, les vêtements, les feuillages, les piles et batteries, les petits appareils électriques.

3.3) Pour bien Trier, rien de plus simple :



[Guide du Tri](#)

Lien internet : <https://www.triercestdonner.fr/guide-du-tri>

Application : [le Guide du Tri](#), disponible pour Android ou Iphone



Comment Trier

TRIER c'est facile, c'est juste une question d'habitude.

Ce geste simple permet de sauvegarder l'environnement, tout en maîtrisant les dépenses liées aux traitements des déchets. Si vous avez un doute sur la destination d'un déchet, choisissez la poubelle bleue, cela évitera un refus de tri sur le bac jaune.

Trier c'est aussi donner la possibilité à nos déchets de vivre une nouvelle vie.

Merci de votre attention !

Conclusion

Chacun peut faire un geste et
cela se traduira par
Un grand pas pour
l'humanité !!

